



RCS : GRASSE

Code greffe : 0603

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2014 B 00593

Numéro SIREN : 804 264 018

Nom ou dénomination : 8-C

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt 2161

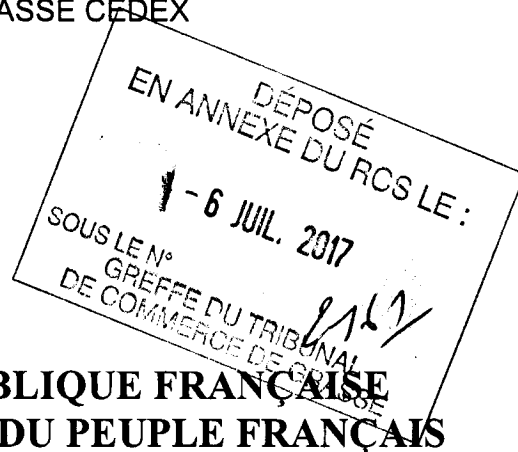
**GREFFE
DU
TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE GRASSE**

PBA/2017O00522/03-07-2017

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

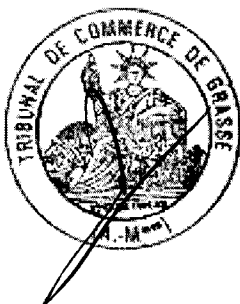
BP 61030
06133 GRASSE CEDEX

**EXTRAIT
DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE
COMMERCE**



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS**

Le Tribunal de Commerce de Grasse
a rendu la décision dont la teneur suit



N° de rôle	2017O00522
Nom du dossier	SAS 8-C /
Délivrée le	05/07/2017

Première page

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
GRASSE
AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERAL ORDINAIRE ANNUELLE
(Article R.225-64 du code de commerce)**

A LA REQUETE DE :

Monsieur GOURDON Jean-Rémi, Président

Agissant au nom de la société 8-C,
SAS au capital de 6.500,00 euros,
ayant son siège social à 6 rue Soutrane 06560 VALBONNE,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de GRASSE, sous le numéro
804264018.



A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société SAS 8-C clôture son bilan chaque année le 31 décembre et dispose d'un délai prenant fin le 30 juin pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce ;

Que la société ne pourra pas réunir l'Assemblée dans les délais légaux pour les motifs suivants : Importante restructuration de la société pour faire face à des difficultés économiques, qui la prive d'une partie de son personnel administratif et allonge considérablement le traitement des données administratives.

PAR CES MOTIFS :

Monsieur GOURDON Jean-Rémi, Président demande qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de GRASSE, conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 30 septembre 2017 du délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société 8-C, ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

**FAIT A VALBONNE
LE 27 juin 2017
EN DEUX EXEMPLAIRES**

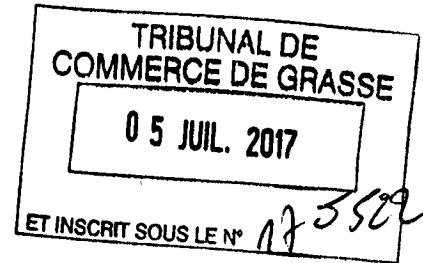
SAS " 8-C "
Organisme de Formation
6 rue Soutrane
06560 VALBONNE-SOPHIA
Tél : 06.89.12.43.92
SIRET : 804 264 018 00016
RCS GRASSE APE 8559 A



TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

Requête présentée par :

SAS 8-C
Scb
6 Rue Soutrane
06560 VALBONNE



ORDONNANCE

Nous, Karine GIGODOT, Présidente du Tribunal de Commerce de Grasse, étant en notre Cabinet au Palais de Justice, 37 avenue Pierre Sépard à 06130 GRASSE,

Assistée du Greffier,

Vu la requête qui précède présentée par M. Jean-Rémi GOURDON, Président de la SAS 8-C, dont le siège social est à 06560 VALBONNE, Scb 6 Rue Soutrane, immatriculée au RCS de Grasse sous le n° 804264018,

Vu les dispositions des articles L 227-9, L 223-26, L 225-100, L 242-10 et des articles R 123-111, R 123-163, R 225-64 du Code de Commerce,

PROROGEONS AU 30 SEPTEMBRE 2017,

Le délai prévu par les textes susvisés afin de permettre à cette société de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à délibérer sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice 2016,

Disons qu'une copie certifiée conforme de notre ordonnance sera déposée en annexe du Registre du Commerce de la SAS 8-C,

Disons que la présente ordonnance sera déposée en minutes de notre Greffe,

Disons qu'une expédition sera adressée au requérant en lettre simple,

Taxons les dépens à la somme de 34,20 € TTC comprenant les frais de la présente ordonnance, expéditions certifiées, dépôt en annexe au RCS, taxe INPI et TVA,

Fait et ordonné à Grasse le 3 Juillet 2017,

La Présidente,
Karine GIGODOT

Le Commis-Greffier,
Pascal BASTELICA,

EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente
décision

Le Greffier
Pascal BASTELICA,
Commissaire-Greffier.



N° de rôle	2017O00522
Nom du dossier	SAS 8-C /
Délivrée le	05/07/2017

Quatrième et dernière page.